



Contrôle interne et certification des comptes à l'Université Paris 1

**An 1 des « responsabilités et compétences
élargies »**

En 2005, l'ancêtre du contrôle interne :

UPI	Agence comptable
CONTROLES	
-1- HEBDOMADAIRES	
Caisse.	
Comptes courants (5122, 51241, 51242, 5141, 5151).	
-2- MENSUELS	
Balance – Classe 5.	
Balance – Classe 4 (RAR – débiteur).	
Balance – Classe 4 (A cl. – créditeur).	
Paie / Compta. budg. / Compta. géné.	
Récap. Classe 4 / Trésorerie.	
FDR / BFR.	
-3- TRIMESTRIELS	
Compta. géné. / Compta. budg.	
Statistiques rejets / réimputations	



En 2009, premier plan d'action :

Plan de contrôle du 01/09/2009 au 30/07/2010

1 – contrôles récurrents

- paie :

- contrôle mensuel a priori de la paie (budget université) :
fiche de procédure + rapports de contrôle
vérification mensuelle des heures complémentaires (UP1/IAE)
payées sur le budget de l'université (fiche de procédure +
rapports de contrôle)

- Trésorerie :

contrôle hebdomadaire de trésorerie (UP1 / IAE / BCuj / BSorb) :
fiche de procédure + rapports de contrôle



Plan de contrôle du 01/09/2009 au 30/07/2010 (suite)

- Dépenses :
- contrôle du respect du délai global de paiement
- contrôle des doubles paiements
- vérification du rattachement des charges aux exercices correspondants (2009 / 2010) : rapport et tableau descriptif
- 2 – Contrôles ponctuels
- - cartographie des délégations de signature en vigueur (fiche de procédure + cartographie)
- Immobilisations :
- Opération de reprise et de clôture des immobilisations sur SIFAC (fiche de procédure)



- **3 - Notes non validées :**
- **Note relative aux pièces justificatives à joindre au paiement des heures complémentaires**
- **Note relative à l'imposition des enseignants invités en France**
- **Note relative à la réglementation financière applicable aux frais de réception (note + modèle d'attestation d'organisation de réception)**
- **Note relative à la procédure de traitement des dépenses DAF / AC**
- **- Organigramme actuel du flux de la dépense à l'université**
- **- étude relative aux contrôles comptables sur marchés + tableau de synthèse**
- **- Note relative au seuil d'immobilisation**



Avec la perspective de l'accession aux RCE...

**Agence comptable et services financiers se
retrouvent en 1ere ligne :**

Dialogue avec les autres services

DRH

DSI

Patrimoine

Scolarité

Recherche...



Un constat :

**Nous n'y arriverons pas tous seuls
Une entité externe fédérera mieux des
services qui n'ont pas l'habitude de
travailler ensemble et se parlent peu...**

Appel à un cabinet extérieur.

« Rôle structurant »



3 missions essentielles :

**Accompagnement au changement et
formation au contrôle interne.**

Réaliser des procédures

Réaliser une cartographie des risques



5 procédures écrites :

Dépenses, Recettes, Missions, Paie, Contrats de recherche

Essentiellement à caractère budgétaire et financier mais tous les services concernés ont participé, et certains ont développé en amont leur propres procédures.



Nous avons finalement réalisé nous même la cartographie des risques (pour cause de dépassement du temps alloué à la mission !), à partir des procédures :

PROCESSUS		RISQUES		ACTIVITES DE MAITRISE DES RISQUES							
Processus	Référence du risque	Description du risque	Cotation du risque (faible moyenne - élevée)	Description du contrôle	Responsable de la réalisation du contrôle	Fréquence de la réalisation	Préventif ou détectif	Fréquence de l'événement	Fréquence de l'événement	Sévérité de l'événement	Sévérité de l'événement
Dépenses		Fraude Engagements non autorisés	Elevée	Le service Commande Publique constitue une commission de marchés universitaires qui valide ou non le complément de travaux (avec avenant), si celui-ci représente minimum 5% en plus ou en moins de l'enveloppe marché initiale.	Service Commande Publique	Lorsque nécessaire	Préventif	Faible (1)	1	Très grave (3)	3
Dépenses		Fraude / Détournement	Elevée	Les créations de fournisseurs peuvent être opérés dans l'application SIFAC par les personnes autorisées.	Agence Comptable	Lorsque nécessaire	Préventif	Assez Forte (2)	2	Important (2)	2
Recettes		Exhaustivité de la recette	Moyenne	Le responsable du pôle financier de la formation continue s'assure que chacune des conventions de formation continue prévoit des modalités de règlement, et détaille les subrogations de paiement.	Le responsable du pôle financier de la formation continue	Lorsque nécessaire	Préventif	Assez Forte (2)	2	Important (2)	2
Missions		Fraude/ Réalité des dépenses	Elevée	Le personnel du service Missions est habilité à créer un agent dans l'application SIFAC. Il a également accès à l'engagement et la liquidation de la dépense "NB". Certains agents apparaissent en double dans l'application SIFAC (fournisseur et agent).	Service Missions	Lorsque nécessaire	Préventif	Très forte (3)	3	Très Grave (3)	3
Missions		Fraude/ Engagement non autorisé/ Césure	Elevée	L'engagement relatif à une mission peut être fait après réalisation de la mission.	Service Missions	Lorsque nécessaire		Assez Forte (2)	2	Important (2)	2
Missions		Fraude/ Réalité des dépenses	Elevée	Les ordres de mission ou états de frais définitifs ne sont pas systématiquement validés par une signature par : - l'agent concerné par la mission - le Directeur de composante (en qualité d'ordonnateur) Aussi, il arrive que les documents cités ci-dessus soient validés par une personne n'ayant pas le bon niveau de délégation (ex : directeur de laboratoire)	Service Missions	Lorsque nécessaire	Préventif	Assez Forte (2)	2	Important (2)	2
Missions		Fraude/ Valorisation des dépenses	Elevée	Les pièces annexes nécessaires à la vérification des factures de frais de voyages et d'hôtels ne sont pas systématiquement fournies au service Missions avant liquidation de la dépense.	Composantes	Lorsque nécessaire	Préventif	Très forte (3)	3	Important (2)	2
Missions		Césure	faible	Aucune attention particulière n'est apportée au rattachement des charges au bon exercice pour les missions à cheval sur 2 exercices (à priori marginales)	Service Missions	Lorsque nécessaire	Préventif	Faible (1)	1	Faible (1)	1



PLAN D'ACTION				
Facteurs de risques	Commentaires du valideur / plan d'action	Personne en charge	Échéances	Actions menées
	Instaurer une règle claire en matière de report de crédit et de traitement des reliquats sur contrats (ex : nature des dépenses éligibles aux overheads)		avant la fin de l'année	DA à faire pour : - avoir historique des dates dans SIFAC - avoir le montant totale de la convention dans SIFAC
	Instaurer une règle claire en matière de report de crédit et de traitement des reliquats sur contrats (ex : nature des dépenses éligibles aux overheads)		avant la fin de l'année	DA à faire pour : - avoir historique des dates dans SIFAC - avoir le montant totale de la convention dans SIFAC
	Calculer les marges prévisionnelle à fin de contrats, et en tirer les conséquences comptablement en cas de perte attendue.		en cours	



Nous étions prêts à affronter :

***LES
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES !***



Leur mission, pour 2011, a commencé en septembre et s'est terminée ce matin, devant le Conseil d'administration...



Immobilisations

► Evaluation France Domaine :

- L'évaluation a été réalisée au cours du dernier trimestre 2009 par BNP Paribas Real Estate
 - France domaine a évalué une surface de 108 064 m².
 - Le service du patrimoine de l'Université a estimé cette surface à 88 600 m².
- L'écart s'explique par des surfaces en location pour 4 620 m², des mises à disposition pour 3 706 m² et des dévolutions Etat 1 446 m².
- L'écart résiduel non expliqué est de 9 692 m² (impact en cours d'analyse).
 - **Suite à analyse, l'écart résiduel non expliqué s'élèverait à 1 355 m², soit 1% de la superficie.**

► Composants :

- Nos travaux ont permis de valider la décomposition.
- Un écart lié à des frais de notaires de 338 K€ sur les biens acquis par l'Université
 - **Nous restons en attente au 16 mars de l'explication d'un complément de justification de 338 K€**

► Inventaire physique :

- Le résultat de la réconciliation physico comptable devrait nous être remis vers le 19 mars 2012.
 - **Nous n'avons pas obtenu à cette date d'analyse des résultats d'inventaire.**
- Nous avons relevé plusieurs points de méthodologie insuffisamment détaillé
 - Modalités de définition du périmètre, de rapprochements, de traitement des écarts, etc.
 - **Nous comprenons que le prestataire doit apporter un complément d'information sur ces points**



Immobilisations

► Amortissements :

- Nous relevons une absence d'amortissement pour des immobilisations représentant une valeur brute de 123 K€.
 - Nous comprenons que l'anomalie s'explique par le passage à SIFAC
 - Nous relevons un impact non significatif de ce point d'audit

► Subventions d'équipement :

- Les subventions finançant un actif sont amorties selon le même rythme d'amortissement que l'immobilisation qu'elles financent
 - **Nous avons relevé une convention qui n'est pas amortie au même rythme que les immobilisations qu'elles financent / Non significatif**
 - » Subvention rattachée à l'immobilisation 11440-1 amortie à hauteur de 49 K€ en 2011 contre 2 K€ pour l'immobilisation correspondante.

► Immobilisations en cours :

- Nos premiers tests nous ont permis de relever une absence de prise en compte de mises en service de 2011
 - Exemple : immobilisation N° 50003471 : la date de service réelle est le 03/05/2011 mais reste en #23 au 31 décembre 2011 pour 11 K€.
 - **Nous avons demandé une revue du compte #23 par le service du patrimoine et l'agence comptable.**



Personnel

- ▶ Nous relevons une absence de provision pour congés payés sur le personnel BIATS pour 1,3 M€
 - Nous comprenons que par décision du Président, la provision pour congés payés ne sera pas comptabilisée au 31/12/2011. Impact significatif sur les comptes au 31 12 2011.

- ▶ Nous relevons que le rapprochement entre la DADS (provisoire) et la comptabilité générale est en cours.
 - Nous relevons plusieurs écarts de réconciliation non expliqués au 14 mars
 - Ircantec : 1,9 M€ d'écart en cours de réconciliation
 - Pension civile : 76 K€ d'écart en cours de réconciliation
 - La DRFIP a confirmé que la DADS définitive ne devrait pas diverger de la DADS provisoire
 - Nous sommes en attente de la réconciliation entre la DADS définitive et la comptabilité ainsi que de l'explication sur les écarts observés.

- ▶ Au-delà, nous relevons que les charges à payer sont estimées à 4,1 M€
 - Nous n'avons pas relevé d'anomalie sur nos tests sur les charges à payer notamment relatives aux heures de cours complémentaires et au CET

- ▶ Nous avons réalisé une revue des contrôles internes sur la paie :
 - Au sein de la DRH
 - Au sein de l'agence comptable
 - Les restitutions CICF de l'agence comptable doivent permettre une analyse des impacts financiers des anomalies et des corrections apportées suite à la détection des erreurs. Ce point avait été relevé lors de notre intervention intérimaire.



Ressources propres de l'établissement

► Contrats de recherche

- Nous n'avons pas obtenu de l'agence comptable le rapprochement entre SIFAC (liste des OTP) et les conventions suivies soit en ressources affectées soit à l'achèvement.
- L'agence comptable nous a communiqué la règle de gestion concernant le suivi des contrats à l'achèvement permettant de justifier :
 - 1) le suivi selon la méthode de l'achèvement de conventions qui ne sont pas pluriannuelles
 - 2) l'absence de titrage de conventions arrivées à terme.

► Droits d'inscription

► L'analyse de l'agence comptable a permis d'effectuer la réconciliation entre Apogée et SIFAC.

- L'écart résiduel s'élève à 35 K€ (0,3 % des droits de scolarité 2011).
- Nous sommes en attente d'une analyse complémentaire mais le rapprochement est satisfaisant.

► Taxe d'apprentissage

- Nos tests ne nous ont pas conduit à relever d'anomalie.



Régies & comptes bancaires

► Banques

- Une circularisation « Banque » est manquante (Caire)
- Dans le cadre de notre revue des écritures en rapprochement bancaire, nous avons analysé les comptes d'effets à payer (#515) et d'effets à l'encaissements (#511).
 - Nos tests n'ont pas révélé d'anomalie.



Dettes & créances

Dettes

- ▶ 7 circularisations fournisseurs reçues (18% du chiffre d'affaires fournisseurs à la date de la sélection) sur 9 circularisations envoyées (23% du chiffre d'affaires fournisseurs).
 - Les circularisations manquantes concernent EDF et ATD Électronique
 - Les analyses sont en cours et montrent des erreurs de service fait :
 - Exemple d'Air France : l'analyse de 24 factures montre une absence de service fait en 2011 pour des prestations pourtant réalisées en 2011 dans 4 cas (bon de commande sans service fait 2011).
 - Les écarts en cours d'analyse représentent 117 K€ sur 25 269 K€ au 31/12/2011 (0,5 % d'écart)

- ▶ Analyse en cours des journaux d'achat de janvier 2012 :
 - 6 anomalies sur les dates de service fait sur les 23 tests qui ont été réalisés
 - Le contrôle interne de l'agence comptable a également identifié une récurrence élevée du rattachement à l'exercice
 - Un échantillon complémentaire est en cours d'analyse pour confirmer ce point.

- ▶ Analyse en cours de la gestion des avoirs (impact en cours d'évaluation)
 - 146 K€ de fournisseurs débiteurs en cours d'analyse (risque d'erreur de traitement des avoirs ou d'ancienneté)
 - Nos premiers tests ont permis de relever une récurrence des doubles et triples paiements pour une même facture et une antériorité forte de ces créances.
 - Nous sommes en attente de l'analyse approfondie des difficultés de CICF sur ce processus



Dettes & créances Client

- ▶ 4 circularisations clients reçues sur 5 circularisations (hors celles concernant l'UE)
- ▶ L'un des deux CFA (Stephenson) conteste une réalisation de prestation (compte rendu de convention) :
 - Impact en cours d'analyse à l'agence comptable
 - Absence de produits à recevoir
- ▶ L'analyse des circularisations pour la région IDF montre un risque de contrôle interne
 - Le risque de caducité est élevé : l'Université envoie tardivement les pièces justificatives, parfois la veille de la date limite d'envoi malgré la relance de la collectivité.
 - L'analyse des circularisations montre ainsi la contestation de trois créances pour la région IDF : la région doit proposer aux élus la réaffectation budgétaire en 2012 des montants des conventions non réglées. Le recouvrement des sommes dues est conditionné par cette décision.
 - Les créances douteuses ainsi identifiés s'élèvent à 98 K€
- ▶ **Recommandations :**
 - Provisionner les créances contestées pour 98 K€ dont le recouvrement est conditionné par une décision de la région en 2012 et 2013
 - Respecter les clauses conventionnelles (pièces justificatives à fournir)
 - Respecter le délai de caducité



Dettes & créances Client

► Subventions

- Nos tests sur les produits à recevoir nous ont permis de valider le rattachement des subventions au correct exercice.
- Selon le principe du rattachement des charges aux produits, il est possible de tenir compte du rythme des dépenses correspondantes et de comptabiliser une partie de la subvention en produits constatés d'avance
- Nos tests n'ont pas révélé d'anomalie.



Points prioritaires

- ▶ Points prioritaires et en attente de documentation de la part de l'agence comptable au 14 mars :
- ▶ Immobilisations
 - Inventaire physique
- ▶ Analyse des écarts restant de réconciliation de la DADS avec la comptabilité générale
 - Ecart relatif à l'IRCANTEC restant en cours d'analyse
- ▶ Dettes fournisseurs
 - Résultat de l'échantillon complémentaire réalisé à partir du journal des achats de janvier 2012



Merci !

- Georges Vayrou
- Agent comptable
- Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne
- 01 44 07 79 10
- Georges.Vayrou@univ-paris1.fr